



Un été tout en douceur

SCOLAIRE

**INVESTIR
POUR NOS ENFANTS**

CITOYENNETÉ

**BIEN VIVRE ENSEMBLE
AVEC LE COMITÉ DES HABITANTS**

CULTURE

**UNE BELLE SAISON CULTURELLE
SE TERMINE ET SE PRÉPARE**



Travaux réalisés par nos services techniques

1



2



Investissement : 45 000 €

3



Investissement : 10 000 €

- 1 - Renouvellement annuel du fleurissement sur la commune.
- 2 - Désamiantage et pose d'une nouvelle couverture à l'Espace Waldeck Rousseau à la suite de dégâts de grêle subis en 2022.
- 3 - Remplacement du système d'accès à l'Espace de la Tour avec maintien de l'entrée par badge.
- 4 - Installation d'une nouvelle chaudière à condensation à l'Espace de la Tour permettant de réaliser des économies significatives.
- 5 - Vitrification du sol de la salle de tennis de table située au cœur du parc Louise Michel.

4



Investissement : 27 000 €

5



Investissement : 2 000 €



Hygiène des petites mains

Après une phase de test au groupe scolaire des Tuileries, la collectivité a généralisé à l'ensemble de ses écoles maternelles la mise en place de supports à distributeurs automatiques de savon. Un équipement, conçu en régie, qui permet aux enfants de se laver les mains avec plus d'autonomie.

Un 5 étoiles pour les petits insectes du parc

Au printemps, les services techniques, à la demande de l'école élémentaire du Bourg, ont entrepris la rénovation de l'hôtel à insectes du parc de la mairie.

Cette installation en bois, plus grande que la précédente, comprend un nichoir pour les mésanges, un abri à hérissons, et des espaces pour les abeilles et les papillons. Garni de composants naturels (paille, bois...), nos petits amis à 2, 4 et 6 pattes peuvent désormais profiter pleinement de cet écrin de nature. N'hésitez pas à venir les observer.



Place aux vélos

Afin de renforcer la sécurité des cyclistes, la terrasse de l'ancien bar de la Gaieté, située route de Briennon, a été retirée.

Cette intervention garantit désormais la continuité de la piste cyclable, en élargissant la chaussée, en cohérence avec les aménagements réalisés ces derniers mois dans le secteur.

Le plaisir de jouer, le confort en plus

La collectivité a réaménagé le terrain dédié à la pratique de la boule lyonnaise, situé à proximité du Centre Omnisports Paul Desroches, afin de le transformer en terrain de pétanque. L'éclairage des espaces a également été revu.

En parallèle, le kiosque attenant à lui aussi bénéficié d'une importante rénovation. Les murs, l'éclairage, le plafond, les menuiseries et le sol ont été remis à neuf par les services techniques afin d'améliorer l'isolation et de moderniser l'ensemble. Enfin, l'un des urinoirs a été remplacé par un WC conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



8 au 16 mars

CSADN Art

Créé en 1978, la section du CSADN Art compte près de 90 artistes et propose à ses adhérents divers ateliers.

À l'occasion de l'exposition annuelle à l'Espace de la Tour, les artistes ont eu le plaisir de partager leur passion en présentant leurs réalisations variées : peintures, aquarelles, dessins et sculptures.



15 mars



Des oiseaux la nuit

L'Espace culturel Pierre Hénon a accueilli le groupe No mad.

Dans une ambiance intimiste, éclairée uniquement à la bougie, les voix, à la fois douces et puissantes, se sont élevées en un chœur envoûtant. Les mélodies, inspirées de la musique traditionnelle, du jazz et de sons classiques et baroques, se sont laissées porter par le violon, la guitare, les percussions ou la clarinette.

Il en a découlé un instant suspendu.

27 et 28 mars



Les petites mythologies

Le collège Louis Aragon de Mably a accueilli la Compagnie Transports en Commun. Entre humour, poésie et réflexion, les artistes ont revisité des mythes et légendes classiques, offrant une relecture originale, moderne et parfois décalée de ces récits intemporels.

Transposés au 21^e siècle, les mythes de Pyrame et Thisbé ou de Pygmalion ont permis d'aborder des questions d'actualité comme le harcèlement. Chaque séance s'accompagnait d'un temps d'échanges entre les artistes et les élèves. Une séance tout public a également ravi les spectateurs le vendredi soir.



25 mars au 6 avril



Les artistes locaux

Comme les hirondelles, les artistes locaux reviennent chaque année au printemps à Mably, avec à chaque édition une effervescence nouvelle, tous ayant hâte d'exposer au regard curieux du public leurs nouvelles créations.

Peinture, textile, céramique, terre, bois... le public a pu explorer une diversité d'expressions artistiques.

6 avril



Ville de Mably

Journée dans le parc

Baigné par un soleil printanier, le parc de la mairie a accueilli un public nombreux à l'occasion de cette journée. Visiteurs et curieux ont déambulé parmi les artistes venus partager leurs créations et leur savoir-faire ou profiter des précieux conseils de Franck Perrot, artiste roannais, qui a animé un atelier de dessin et d'aquarelle. La volière du parc, quant à elle, s'est volontiers prêtée au jeu en prenant la pose sous les crayons de nos apprentis artistes.

En clôture, la compagnie Cappella Forensis a enchanté les spectateurs avec *L'Homme qui plantait des arbres*, pour une relecture musicale de cette nouvelle de Jean Giono, véritable manifeste écologique et humaniste.

Une belle journée de printemps où les arbres n'étaient pas les seuls à bourgeonner : la créativité aussi !



23 mai



Gagarine is not dead

Les compagnies *Les Sanglés* et *En corps En l'air* ont émerveillé petits et grands. Sur le pas de tir situé au stade rue Jean Bailly, quatre cosmonautes peu communs ont écrit une nouvelle page de la conquête spatiale. L'émotion était palpable pour ce voyage vers l'infini... et au-delà.

Près de 400 spectateurs étaient au rendez-vous pour découvrir cette épopée vertigineuse, entre machinerie tournoyante, écriture burlesque, portés acrobatiques et aériens !





Échanges avec les habitants dans le cadre des rendez-vous des habitants-élus.

”

L'été est déjà bien installé ; c'est l'occasion de profiter d'une ombre fraîche pour parcourir votre bulletin municipal. Il revient sur un grand nombre d'événements printaniers : culturels, commémoratifs et associatifs.

À Mably, l'équipe municipale porte une conviction forte : le service public est un pilier fondamental de notre République pour le bien-être de ses habitants et de ceux qui visitent notre territoire commun. Les différents projets conçus dans l'intérêt de nos écoles, notre Pôle Enfance Famille, notre médiathèque et nos équipements sportifs ont été concrétisés historiquement par nos services municipaux. Notre volonté est de bâtir chaque jour une ville solidaire, humaine qui assume et gère ses propres problématiques.

Fin août, nous retrouverons notre grand rendez-vous populaire, attendu chaque année par des centaines de spectateurs Mablyrots ou des autres villes. Expression d'une politique culturelle que nous revendiquons avec fierté : une culture vivante, gratuite, accessible à tous, sans élitisme ni exclusion. Dans une ambiance festive et familiale, la programmation de cette nouvelle édition 2025 de la Fêtobourg promet de belles émotions et de grands moments partagés.

Dans une époque trop souvent marquée par les tensions, nous faisons le choix du lien, du vivre-ensemble, du bonheur simple d'un week-end d'été à Mably. La Fêtobourg c'est tout cela à la fois : de la joie, de la convivialité, de l'exigence artistique et un esprit résolument populaire.

Profitons bien de notre été !

Eric Peyron

Maire de tous les Mablyrots



Étang de Cornillon

mes_photos_mes_balades



@villedemably

Partagez vos photos #villedemably

Sommaire

- 8 EN CHANTIER !**
Inauguration de la cour végétalisée de l'école élémentaire du Bourg
Première pierre du restaurant scolaire des Sables
- 10 JEUNESSE**
Cérémonie commémorative du 8 mai
Parlons santé mentale chez les jeunes
- 12 AVANT LA RENTRÉE**
Programme jeunesse vacances d'été
Inscriptions périscolaires
- 14 DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ**
Les actions du Comité des habitants
- 15 BIEN VIVRE ENSEMBLE**
Bien vivre ensemble pendant l'été
- 16 CCAS**
Les après-midis du Bel-Age
Hommage à notre centenaire
Vigilance fortes chaleurs
- 18 CULTURE**
Jumelage avec Wannweil
Le Printemps de la photo
La Fête de la musique
La Fêtobourg 2025
- 21 DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Agissons ensemble contre les espèces invasives

MABLY INFO N° 176 - ÉTÉ 2025

Directeur de publication : Éric Peyron. Rédacteur en chef : Yann Subrin.

Rédaction : Maëlle Francillette, Éric Malosse, Yann Subrin.

Photos (sauf mention contraire) : Ville de Mably. Conception et réalisation : Service communication.

Impression : Chevillon Imprimeur. Imprimé à 3 900 exemplaires. Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement.

Distribution : Ville de Mably - Dépôt légal : à parution



Horaires d'été

En raison de la période estivale, la mairie change ses horaires. Du 30 juin au 29 août inclus, l'accueil du public sera assuré les lundis, mercredis et jeudis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h, les mardis et vendredis de 8h45 à 12h.

La mairie sera également joignable sur ces mêmes horaires :

- 04 77 44 21 90
- mairie@ville-mably.fr

Les horaires habituels reprendront le lundi 1^{er} septembre 2025.



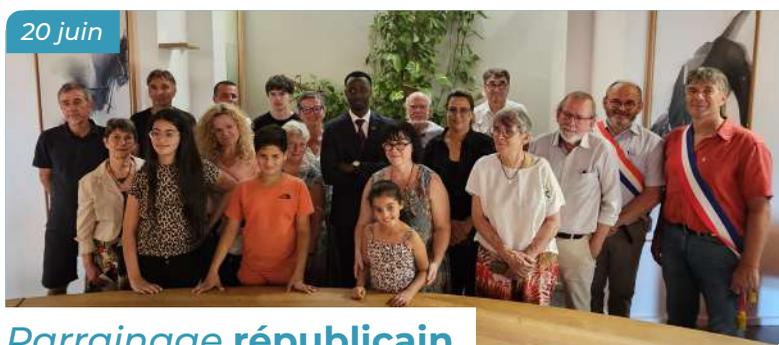
La Ville agit pour vos déplacements

Dans le cadre du déménagement du magasin Aldi à Riorges, la Municipalité s'est mobilisée pour proposer des solutions aux Mablyrots pouvant être impactés.

Les élus ont sollicité Roannais Agglomération en charge des transports publics afin d'étudier la possibilité de véhiculer les personnes usagères de ce magasin vers la zone de la Demi-Lieue afin de faciliter leur approvisionnement.

Au regard des résultats de l'enquête menée par Roannais Agglomération et la STAR, la création d'une navette dédiée reliant le Bourg de Mably, la Billodière et les Sables jusqu'à la zone commerciale de la Demi-Lieue est à l'étude. Plusieurs options sont envisagées pour une expérimentation pressentie pour la rentrée de septembre.

→ Plus d'informations prochainement sur notre site.



Parrainage républicain

Une cérémonie officialisant le parrainage républicain de 3 familles venues d'Albanie, Tunisie et Guinée-Conakry, toutes en attente de régularisation, s'est déroulée en mairie. Pour Éric Peyron, entouré des conseillers départementaux Brigitte Dumoulin et Jean-Jacques Ladet, et du sénateur Jean-Claude Tissot, « c'est une tradition mablyrote de ne pas laisser les gens dans la rue ». Ces parrainages ont pour but de faciliter l'intégration de ces familles, présentes pour certaines depuis plus de 10 ans sur le territoire national.



Nos agents mobilisés

Depuis le mois de mai, la distribution du bulletin municipal dans les boîtes aux lettres de la commune est désormais assurée par les agents municipaux. Ce changement a été mis en place afin de garantir une diffusion fiable et homogène de l'information auprès de tous les habitants. Un grand merci à nos agents pour leur engagement et leur implication.



Savoir en héritage

La remise des diplômes de l'association L'Outil en Main du Pays Roannais vient saluer le travail et l'implication des enfants qui, tout au long de l'année, ont découvert les métiers manuels aux côtés de bénévoles passionnés. Ces retraités transmettent chaque mercredi leur savoir-faire artisanal dans des domaines variés : peinture, menuiserie, gravure sur pierre, ferronnerie, vitrail...



5 juin

Récré verte

Jeudi 5 juin, la cour de l'école élémentaire du Bourg a été officiellement inaugurée, en présence des élus, de l'équipe éducative, des partenaires, des parents et des enfants. Cette inauguration marque l'aboutissement d'un projet ambitieux, lancé en 2023, pour réaménager la cour avec une volonté affirmée de mieux répondre aux besoins des élèves tout en intégrant les enjeux climatiques et éducatifs.

Pensée avec les enfants et pour eux, la nouvelle cour offre désormais des espaces différenciés pour jouer, se dépenser, se détendre ou tout simplement rêver. Des zones de fraîcheur ont été créées grâce à la végétalisation, de nouveaux jeux et équipements



choisis avec les enfants (marelles, cages de foot, tables de pique-nique, jardin partagé...) ont vu le jour, et un composteur pédagogique permettant de sensibiliser à la biodiversité complète le dispositif.

Réalisés par les services techniques de la ville, avec le soutien de l'État au titre du Fonds Vert, ces aménagements s'inscrivent dans une dynamique de co-construction engagée avec les élèves, les enseignants, les parents et les partenaires associatifs. Un projet à la fois écologique, ludique et éducatif que la Ville de Mably souhaite étendre aux autres écoles de la commune.

Un coup de fourchette pour l'avenir

C'est sous un soleil radieux que la première pierre du futur restaurant scolaire des Sables a été posée ce mercredi 18 juin, en présence des élus, des financeurs, des deux directeurs d'école et des partenaires. Ce geste symbolique marque le lancement officiel d'un chantier attendu notamment par le personnel municipal également associé à cet événement.

Les élèves des Sables pourront désormais déjeuner



18 juin

sur place, ce qui réduira les déplacements et améliorera le confort de tous. Au Bourg, le nombre d'enfants accueillis à midi diminuera, permettant également un climat plus calme et serein pour les repas.

Le nouvel espace périscolaire viendra compléter l'ensemble, offrant un accueil facilité et sécurisé pour les parents et les personnels.

Le projet représente un investissement de 1,9 million d'euros TTC, soutenu par l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2025 pour un montant de 370 260 €, 178 300 € du Département de la Loire et 100 000 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Les travaux, confiés à de nombreuses entreprises locales, se poursuivront jusqu'au 1^{er} semestre 2026 pour une ouverture à la rentrée de septembre 2026.

Avec ce nouvel équipement, la Ville de Mably réaffirme son engagement en faveur du bien-être des enfants et de la qualité de vie scolaire.



Pour suivre l'évolution du chantier, flashez ce QR Code ou rendez-vous sur : ville-mably.fr



Espaces sans tabac

Avec le soutien du Comité de la Loire de la Ligue Nationale contre le cancer et Roannais Agglomération, la commune a procédé à l'installation d'aires labellisées « Espace sans tabac ». Cigarettes, comme cigarette électronique ou puffs, sont donc interdites dans un rayon de 50 mètres. Chaque année, le tabagisme est à l'origine de 75 000 décès en France, soit environ 200 par jour.

La collectivité a fait le choix d'implanter ces dispositifs dans des lieux particulièrement fréquentés par les enfants : aux abords des écoles, du Pôle Enfance Famille, du Centre Social de Mably, et des infrastructures sportives de la ville (gymnase du Bourg, Centre Omnisports Paul Desroches).

Les avantages sont multiples :

- Protéger les enfants du tabagisme passif : celui-ci aggrave les pathologies existantes et en crée de nouvelles. Le jeune enfant est particulièrement sujet aux irritations et plus sensible au développement de rhinopharyngites, otites, crises d'asthme...
- Dénormaler la cigarette.
- Protéger l'environnement : chaque cigarette, sur l'ensemble de son cycle de vie (culture du tabac à la destruction du mégot), émet 14 grammes de CO₂.

Dans ce cadre, Mme Miquel, adjointe en charge de l'Éducation, M. Ben Taïeb, adjoint en charge du Développement de la vie et des relations associatives, M. Jaubert, Président du Comité de la Loire de la Ligue Nationale contre le cancer ont inauguré la mise en place du premier panneau à l'école des Tuileries.



Confort et calme au menu

Après une expérimentation menée au restaurant scolaire Jacques Prévert auprès des élèves de maternelle, un nouveau mobilier fait désormais son entrée dans les restaurants scolaires des écoles du Bourg et des Tuileries.

Plébiscité par l'ensemble des agents encadrant le temps méridien, ce mobilier innovant se compose de tables insonorisées et de chaises à hauteur adulte, accompagnées de marchepieds adaptés aux enfants de moins de 6 ans. Il favorise à la fois un accompagnement de qualité pendant les repas et une meilleure posture pour tous.



Quand les biodéchets font école

La collectivité a installé des composteurs pédagogiques dans les écoles élémentaire et maternelle du Bourg afin de sensibiliser les enfants au compostage.

Les façades vitrées permettent d'observer en temps réel et de manière ludique la dégradation des biodéchets, issus notamment du restaurant scolaire. Les enfants peuvent ainsi découvrir les différentes strates du compost ainsi que les nombreux organismes travaillant sans relâche pour transformer les déchets organiques en un terreau d'excellente qualité pour embellir les espaces verts du jardin des écoles ou bien ceux de la commune. Pour compléter ce dispositif, un thermomètre a été remis à chaque école, permettant de visualiser la hausse de la température durant le processus.



Michel Létiant

Commémorations du 8 mai

Le 8 mai, nous célébrons le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. La FNACA et la ville de Mably ont choisi de confier aux élèves le rôle de porteurs de mémoire afin de perpétuer le souvenir de cet événement historique. Les enfants des écoles ont ainsi été pleinement intégrés dans l'organisation de la cérémonie.

Après la remise aux enfants des drapeaux officiels à l'intérieur du cimetière, des gerbes ont été déposées sur les tombes de Raymond Barret et d'Hernandez Segundo, Morts pour la France. Le cortège s'est ensuite rendu au Monument aux Morts, où les élèves ont lu et chanté des textes en mémoire du conflit qu'ils avaient en amont préparés avec leurs enseignants, avec l'accompagnement musical du groupe vocal *Chorum* et de l'orchestre *Tous dans le Vent*.

Un moment intergénérationnel qui s'est clôturé par un banquet républicain à l'Espace de la Tour, et par l'inauguration de l'arbre de la liberté, planté dans la cour de l'école élémentaire du Bourg.



Revivez en vidéo les commémorations, flashez ce QR Code ou rendez-vous sur notre chaîne YouTube.



Michel Létiant



Michel Létiant



Arnaud Pegon

Devoir de mémoire

En préparation de cet événement, M. Geneste, adjoint au Maire et M. Pegon, trésorier de la FNACA de Mably, sont intervenus dans les classes de CM2 de la commune. Par cette initiative, les élèves ont pu approfondir leurs connaissances sur cet événement historique.

Et dans la continuité de la cérémonie du 8 mai, les élèves de CM2 de l'école élémentaire du Bourg ont participé le 19 juin à une balade contée à Lyon sur les pas d'une résistante. Ils ont ensuite eu l'opportunité de visiter le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, rappelant l'importance du devoir de mémoire.



Parlons santé mentale chez les jeunes

En avril et en mai, 20 jeunes entre 12 et 18 ans, issus de toute la France ont été sélectionnés pour participer au Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) à Paris. Le CESE est une assemblée de la République en charge de conseiller le Gouvernement et le Parlement en matière d'environnement, de santé, d'école... par l'intermédiaire de dispositifs participatifs.

A ce titre, Angelina, ex-conseillère du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Mably a été tirée au sort pour participer aux deux sessions délibératives. Avec les 19 autres jeunes présents, elle a partagé son expérience et a identifié les facteurs pouvant influencer sur la santé mentale.

Fruit de ce travail collaboratif, les jeunes ont défini que le système scolaire, les discriminations et l'environnement extérieur ont un impact. Ils ont suggéré une régulation des réseaux sociaux, la mise en place de bilans de santé mentale réguliers et une réorganisation des emplois du temps cours / loisirs. Tous ces éléments feront l'objet d'un rapport transmis au Parlement et au Gouvernement à l'automne, afin d'améliorer concrètement la vie des jeunes.

Cette expérience fut très enrichissante pour Angelina, qui a eu l'opportunité de faire entendre la voix de milliers de jeunes Français de sa génération.

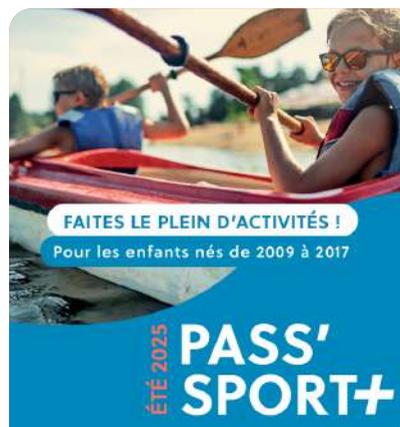
Comment protéger les jeunes des risques numériques ?

En partenariat avec le collège Louis Aragon, Solenne, animatrice Jeunesse de la Ville et Isabelle, animatrice multimédia du Centre Social de Mably, sont intervenues dans les classes de 6^e pour mener des actions de sensibilisation et de prévention des dangers du numérique. Ces interventions gratuites s'inscrivent dans le cadre des actions des Promeneurs du Net de la Loire.

Les écrans sont aujourd'hui incontournables dans nos quotidiens et leur utilisation peut avoir de nombreux avantages tels que l'accès à une information ou à la culture. Toutefois, cela est conditionné à un usage raisonné et ce, dès le plus jeune âge. Les modules interactifs (vidéo, quizz) ont ainsi permis d'amener le débat autour des sujets comme le harcèlement, le consentement, ou encore l'identité numérique, et d'interagir avec les jeunes tout en les incitant à se questionner sur leurs comportements.

La Ville et le Centre Social souhaitent reconduire durablement cette action mais aussi l'étendre auprès des enfants de CM1/CM2, sur la base d'un module de formation créé par l'Espace Numérique de Roannais Agglomération au titre du Permis internet.

A la rentrée des 6^e, une session de sensibilisation des parents est envisagée. Ces derniers ont en effet un rôle fondamental à jouer dans l'accompagnement de leurs enfants. Aucun outil n'est toutefois infaillible et ne peut se substituer à la vigilance, à l'écoute et au dialogue avec le public jeune.



Pass'Sport été 2025

Chaque année, la Ville de Mably participe à l'opération Pass'Sport +. Des mini-stages de cinq demi-journées, ouverts aux enfants de 8 à 16 ans, permettent de découvrir des sports et activités culturelles diverses.

→ Les inscriptions restent ouvertes sur icitoyen.fr, dans la limite des places disponibles.

Animations d'été

Durant les vacances d'été, le Comité Roannais de Vacances et le Centre Social de Mably proposent diverses activités pour les enfants. Plus d'infos sur Facebook :

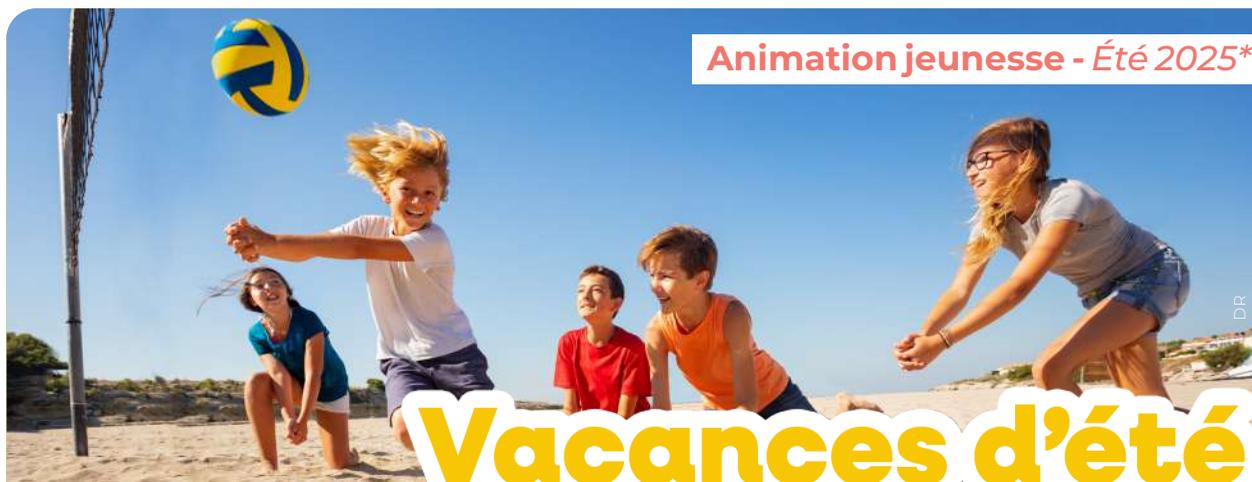
→ [@comiteroannaisdevacances](https://www.facebook.com/comiteroannaisdevacances)
→ [@centresocialdemably](https://www.facebook.com/centresocialdemably)



En savoir plus sur le dispositif Promeneur du Net :

→ ville-mably.fr ou flashez ce QR Code

Animation jeunesse - Été 2025*



À chaque période de vacances, le service jeunesse de Mably propose un programme d'activités varié et entièrement gratuit ! Le transport et l'encadrement sont également pris en charge. Attention, certaines activités ont des places limitées, n'oubliez pas d'inscrire vos enfants.

MERCREDI 16 JUILLET**Sortie pétanque & barbecue**

- 13h - 22h
- Belmont-de-la-Loire

JEUDI 17 JUILLET**Journée de préparation**

- 15h - 17h30
- Préparation de la journée du 31 juillet

MARDI 22 JUILLET**Rencontre festive**

- 14h - 22h
- Avec la cuisine mobile du Centre Social de Mably et la ludothèque du CRV

JEUDI 24 JUILLET**Soirée cinéma**

- 17h30 - 23h30
- Cinéma le Grand Palais à Roanne

VENDREDI 25 JUILLET**Sortie paintball**

- 12h - 17h30
- Avec le club des Jeunes de Riorges

MARDI 29 JUILLET**Journée « Grand Jeu »**

- 14h30 - 23h
- Grand jeu au stade Joseph Galliéni et Loups-Garous en extérieur

JEUDI 31 JUILLET**Journée « libre »**

- 10h30 - 17h30
- Selon activités choisies le 17 juillet

MARDI 5 AOÛT**Sortie piscine**

- 12h - 18h
- Piscine Le Nauticum à Roanne

MERCREDI 6 AOÛT**Soirée cinéma**

- 17h30 - 23h30
- Cinéma le Grand Palais à Roanne

VENDREDI 8 AOÛT**Atelier bracelets / football**

- 15h - 17h
- Maison de quartier de la Billodière

MERCREDI 27 AOÛT**Sortie beach-volley**

- 11h30 - 17h30
- Au Nauticum à Roanne

MERCREDI 6 AOÛT**Soirée cinéma**

- 17h30 - 23h30
- Cinéma le Grand Palais à Roanne

SAMEDI 30 AOÛT**Activité & spectacle "FÉTOBOURG MABLY"**

- 15h - 20h30
- Atelier fresque participative
- Spectacle « Du simple au double »

DIMANCHE 31 AOÛT**Activité & spectacle "FÉTOBOURG MABLY"**

- 15h - 19h30
- Atelier fresque participative
- Spectacle « League & Legend »

INSCRIS TOI !

Contacte Solenne :

06 86 08 64 94

scruz@ville-mably.fr

Activités, transport et encadrement gratuits, sur réservation.

* Établi en date du 25 juin, ce programme est susceptible de modification.



Inscriptions temps périscolaires

DR

Alors que les cartables viennent tout juste d'être rangés, n'oubliez pas de penser à la rentrée !

À Mably, les enfants en maternelle et en élémentaire ont classe quatre jours par semaine : le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 16h30.

La Ville de Mably prend en charge l'organisation des temps périscolaires et accompagne les enfants tout au long de leur journée, en collaboration avec les parents, les enseignants et les partenaires éducatifs tels que le Centre

Social de Mably et le Comité Roannais de Vacances. Les élèves inscrits dans les écoles de la commune peuvent accéder, sous réserve d'une inscription administrative annuelle, aux services de garderie du matin, de restauration scolaire et/ou d'accueil périscolaire en fin de journée.

Les inscriptions aux temps périscolaires pour l'année scolaire 2025-2026 sont ouvertes jusqu'au vendredi 1^{er} août.



GARDERIES

Gratuites et réservées aux élèves dont les deux parents travaillent, elles sont encadrées par les agents municipaux (ATSEM, agents des écoles) :

- Matin : de 6h45 à 8h20
- Midi : de 11h30 à 12h15
- Fin de journée : de 16h30 à 18h15.

ÉTUDES SURVEILLÉES EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Gratuites, elles sont encadrées par des enseignants volontaires, de 16h30 à 17h30.

RESTAURANT SCOLAIRE - PAUSE MÉRIDienne

La ville de Mably réaffirme son engagement d'offrir une cuisine « maison » avec des produits locaux, labellisés et bio, accessible à tous.

Dans les écoles Jacques Prévert et des Tuileries, la Municipalité poursuit son partenariat avec le Centre Social de Mably, en charge de l'animation du temps méridien. Ce dispositif vise à rendre le moment du déjeuner plus convivial en proposant, avant et après le repas, des activités variées (sportives, culturelles ou axées sur le bien-être), contribuant ainsi à un meilleur déroulement de la suite de la journée scolaire. Le Comité Roannais de Vacances intervient quant à lui à l'école élémentaire du Bourg pour aider à l'encadrement et à l'animation du temps méridien.

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT DÈS À PRÉSENT !

- Pour les familles disposant déjà d'un compte, rendez-vous sur le portail famille, accessible depuis le site : ville-mably.fr
- Pour les familles ne disposant pas d'un compte, rendez-vous sur le portail famille, et téléchargez le formulaire disponible dans l'onglet « documents », à retourner auprès du service scolaire, direction éducation-scolarité.

Retrouvez toutes les modalités d'inscription et les informations pratiques :
ville-mably.fr



COMITÉ des habitants

Deux ans après son lancement, le Comité des habitants a trouvé sa place et repose aujourd'hui sur une dizaine de participants engagés. Les membres se réunissent tous les deux mois en présence de plusieurs élus de la commission Démocratie de proximité.

Les rencontres, riches et dynamiques, alternent

entre des temps d'information, comme la présentation des grands enjeux communaux ou encore un point sur les finances locales, et des espaces de réflexion collective. Les membres proposent ainsi des actions concrètes pour améliorer le cadre de vie de la commune, favoriser le lien intergénérationnel et renforcer la participation citoyenne.

Élèves recherchent correspondants !

Une opération de correspondance intergénérationnelle a été mise en place cette année entre les élèves de l'école élémentaire des Sables et des aînés volontaires de la commune. Ce projet a rapidement trouvé un écho positif auprès des participants, témoignant d'un véritable intérêt mutuel et d'un plaisir partagé entre générations.

L'opération se poursuit et s'élargit désormais aux autres établissements scolaires de la commune. Un nouvel appel à participation est lancé auprès des seniors qui souhaiteraient prendre part à cette belle aventure, en devenant correspondants de jeunes élèves curieux et impatients de découvrir leurs histoires de vie.

Une communication citoyenne pour un cadre de vie respecté

Une seconde initiative s'inscrit dans la volonté communale de renforcer la sensibilisation des citoyens au respect des espaces publics, du voisinage, de la sécurité aux abords des écoles, ainsi qu'à la propreté des trottoirs.

Quatre thématiques ont été identifiées et développées en collaboration avec le service Communication. Les différentes campagnes seront dévoilées dans les prochaines semaines avec le Comité des habitants, qui s'engage aux côtés des élus municipaux pour inciter les Mablyrotes et les Mablyrots à adopter une attitude citoyenne et respectueuse.

Le Comité des habitants recherche des volontaires parmi les seniors de la commune pour établir une correspondance avec les élèves des écoles élémentaires. L'objectif est de programmer en fin d'année une rencontre entre les générations. Les enfants ont besoin que les volontaires s'engagent à entretenir une correspondance suivie avec eux.

Pour participer, contactez
Éric Malosse, chargé de la
Démocratie de proximité :
→ 04 77 44 80 93
→ e-malosse@ville-mably.fr
Avant le 30 septembre 2025.



Nos trottoirs ne sont pas des crottoirs

Le Comité des habitants a choisi de concentrer ses efforts sur cette thématique pour encourager les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leurs animaux et à les jeter dans les poubelles prévues à cet effet. L'objectif est aussi de sensibiliser contre l'abandon des petits sacs plastiques sur les trottoirs ou au bord des chaussées.

Le bon sens, direz-vous ? Certes, mais cela va encore mieux en le disant clairement !

C'est précisément ce message que le Comité souhaite porter à l'occasion d'un temps fort prévu à la rentrée prochaine. L'enjeu : aller à la rencontre des habitants sur le terrain pour faire passer ce message de propreté, essentiel à l'hygiène et à la qualité de vie dans la commune.

Les informations pratiques seront communiquées en septembre.



Le saviez-vous ?

55% des français déclarent être régulièrement victimes de désagréments dus à leur voisinage. Ces plaintes viennent le plus souvent de situations qui peuvent se régler facilement si chacun fait un effort. L'implication de chacun contribue au bien vivre de tous !

Bien vivre ensemble à Mably

Durant la période estivale, à l'heure des barbecues, jardinages et baignades, le Comité des habitants souhaite rappeler quelques règles pour que ces moments de détente ne deviennent pas source d'inconfort pour votre voisinage.

Règles de bonne harmonie :

- Entretenez la convivialité : le rapport de bon voisinage se cultive au quotidien.
- Entretenez votre jardin : espaces verts, ordures ménagères...
- Surveillez votre animal de compagnie.
- Privilégiez le dialogue et la communication.
- Restez conciliant en toutes circonstances, favorisez les échanges de services, de solidarité.

- En cas de nuisances, il est préférable d'informer au préalable votre voisin de la gêne qu'il provoque.
- De manière générale, demandez-vous : Le problème se pose-t-il souvent ? Suis-je seul à être embêté ?
- Exprimez-vous calmement. Demandez cordialement à votre voisin de venir chez vous pour qu'il se rende compte par lui-même. Décidez ensemble des solutions de bon sens.

Barbecue

Minimisez les fumées et les risques d'incendie. Veillez aux interdictions ou restrictions.

Nuisances sonores

Tout bruit excessif peut être sanctionné quelle que soit l'heure et pas seulement à partir de 22h. Certains bruits intempestifs (abolement, volume sonore élevé, pot d'échappement bruyant, piscines) peuvent gêner la vie quotidienne de jour comme de nuit.

Évitez les baignades tardives et les cris autour de la piscine.

Faites preuve de discrétion lors de vos conversations.

Si vous organisez une fête, pensez à prévenir vos voisins.

Ce que l'on risque :

Le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne. Les amendes sont identiques de 68 à 450 €.

Jardinage et bricolage

Pour réaliser vos travaux de bricolage et/ou jardinage, évitez les dimanches et jours fériés pour employer perceuse, tondeuse, débroussailleuse et autres outils mécaniques.

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Entretien des haies

Les haies doivent être élaguées et entretenues par le propriétaire ou le locataire du terrain sur lequel elle se trouvent, dans le respect de la biodiversité.

Brûlage

Le brûlage à l'air libre de tout déchet (y compris les déchets de jardin) est interdit par le règlement sanitaire départemental. Les déchetteries sont à votre disposition.

Très bel été à tous !

13 mai



Michel Létant

Escapade musicale pour nos aînés



Michel Létant

Le CCAS de Mably a convié le 13 mai dernier les Mablyrots de plus de 70 ans à un nouveau temps de rencontre et de partage dans le cadre des Après-Midis du Bel Age.

Nos aînés ont été chaleureusement accueillis à l'Espace culturel Pierre Hénon par les élèves de la section « Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires » de la MFR de Vougy, afin d'assister à Joulik, un trio vocal et instrumental. Entre créations originales et reprises de musiques du monde, les artistes ont transporté la salle dans un univers aux consonances méditerranéennes, balkaniques et sud-africaines. C'est sous un tonnerre d'applaudissements ponctué de sourires que les spectateurs ont exprimé leur enthousiasme. La journée s'est poursuivie par un goûter en

plein air, préparé avec soin et servi par la section employé polyvalent de restauration de la MFR, avec au menu : cookies, brownies, rafraîchissement et autres gourmandises.



Michel Létant

Un siècle de vie pour Mme Rohlion

13 juin



Le CCAS a rendu hommage à Madame Lubon Rohlion, qui vient de célébrer ses 100 ans.

Née en Ukraine, elle est arrivée en France avec son mari en mai 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le couple s'est rencontré en déportation. Mariée, aujourd'hui veuve, elle a eu deux fils, Gabriel et Pierre, tous deux malheureusement décédés. Elle a travaillé dans le secteur textile à Roanne, puis à Saint-Étienne comme contremaîtresse. À la retraite, elle revient s'installer à Mably avec son mari pour se rapprocher de sa famille. Elle y réside depuis maintenant plus de 40 ans.

Connue pour sa nature profondément positive, ses proches saluent aussi ses talents de cuisinière. Toujours à domicile, elle est entourée avec bienveillance par ses deux belles-filles et un cercle fidèle d'amis.

L'hommage s'est tenu en présence d'Éric Peyron, de Marlène Saunier, conseillère municipale déléguée en charge des politiques gérontologiques et de santé, de

Martine Barroso, conseillère municipale, ainsi que des proches de notre centenaire. À cette occasion, la Ville lui a remis le livre de la commune, une corbeille de fleurs, une corbeille de produits de la savonnerie de Mably, ainsi qu'un pot de miel issu du rucher communal. Un bel hommage pour une femme à la vie remarquable, qui incarne l'histoire, la force et la mémoire collective.

Canicule, fortes chaleurs : protégez-vous avant les premiers effets

Après les fortes chaleurs du mois de juin et celles annoncées pour cet été, il est essentiel d'adopter les bons gestes pour se protéger.

La chaleur peut entraîner des effets graves sur la santé : crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, vertiges, nausées, propos incohérents...

Si vous êtes témoin d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres chez quelqu'un, composez immédiatement le 15.

Le CCAS de Mably accompagne les personnes âgées, fragiles ou vulnérables. Pour bénéficier d'un suivi en cas de déclenchement du plan canicule, inscrivez-vous dès maintenant sur le registre des personnes vulnérables. Le CCAS vous contactera en cas d'alerte.



BUVEZ RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



FERMEZ LES VOILETS
LE JOUR



ÉVITER DE SORTIR
AUX HEURES LES PLUS CHAUDES



ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES



RAFRAÎCHISSEZ-VOUS



MANGEZ ÉQUILIBRÉ
ET EN QUANTITÉ SUFFISANTE



PRENEZ DES NOUVELLES
DE VOS PROCHES



ÉVITEZ DE BOIRE D'ALCOOL

Illustration : Célia Bomàs

Pour en savoir plus sur les bons réflexes à adopter en période de fortes chaleurs, consultez le site :

→ vivre-avec-la-chaueur.fr

CCAS de Mably

→ 04 77 44 21 83
→ ccas42300@ville-mably.fr

Accueil :

→ du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h
→ les lundis, mercredis et
jeudis de 13 h 30 à 16 h
uniquement sur rendez-vous



C'est l'été !

Pendant vos vacances, le CCAS de Mably peut vous apporter une aide financière selon votre Quotient Familial (QF) :

- Centre de loisirs ;
- Colonie ;
- Mini-camp ;
- Vacances en famille.

Pour déposer une demande, ou pour toute information, merci de contacter le CCAS de Mably.



À Mably, la cuisine tisse du lien

Le CCAS organisait un nouvel atelier cuisine, animé par Magali Nevers, naturopathe, dans le cadre des animations proposées au sein de l'Épicerie sociale et solidaire. Au menu : tarte aux oignons, cake aux olives, tzatziki maison, Bombay dip et, pour le dessert, biscuits sablés et panna cotta. Des recettes simples, savoureuses et adaptées aux denrées disponibles à l'épicerie.

Cette dernière séance avant la pause estivale a été l'occasion aux bénéficiaires de dresser un bilan. Tous soulignent le plaisir de se retrouver autour de ces moments partagés. Si certains sont venus avec appréhension au départ, tous reviennent désormais avec enthousiasme. Ces ateliers sont pour eux « un moment d'évasion », une parenthèse dans leur quotidien, une opportunité de rencontrer d'autres personnes, de découvrir de nouvelles recettes et de partager les leurs.

Pour ce rendez-vous, les élus mablyrots étaient présents et ont partagé le repas préparé par les participants.



Mably à l'heure de Wannweil

Pour le week-end de l'Ascension, une délégation de Mably s'est rendue à Wannweil, en Allemagne, dans le cadre du jumelage qui unit nos deux communes depuis plus de 20 ans.

Pour la première fois depuis le début de ces échanges, six élèves de la section allemand du collège Louis Aragon de Mably ont participé au voyage. Celui-ci leur a été offert par la Municipalité.

Au programme : accueil dans les familles, visite de Schorndorf (ville natale de Gottlieb Daimler, célèbre ingénieur en mécanique), repas conviviaux...

Un tournoi de pétanque a été organisé et, signe de la belle-amitié entre nos 2 communes, c'est une équipe franco-allemande qui a remporté la coupe ! Merci à nos amis allemands pour leur accueil, et à toutes celles et ceux qui font vivre ce lien d'amitié et de partage entre nos deux villes depuis toutes ces années. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



24 avril au 14 juillet



Printemps de la photo 2025

Organisé en partenariat avec le club Phot'Objectif de Mably, le Printemps de la Photo a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Cette année, les membres du club se sont inspirés du travail du célèbre photographe Sebastião Salgado pour imaginer leur exposition. Leurs clichés ont été présentés à l'Espace de la Tour, mais également à travers une sélection de grands formats exposés dans le parc de la mairie. Les nombreux visiteurs ont pu également découvrir les photographies d'Olivier et Mathis Lépine, ainsi que celui du collectif Étamine, donnant un regard surprenant sur la nature qui nous entoure.



Concours photo

Organisé dans le cadre du Printemps de la Photo, le concours photo 2025 a une nouvelle fois rencontré un beau succès : 250 photographes amateurs venus des quatre coins de la France ont relevé le défi sur le thème de cette année, « Citations illustrées ». Découvrez le prix du Jury ci-contre et toutes les photos sélectionnées sur ville-mably.fr.

Prix du Jury : Léo PREVITALI

Citation d'Albert Camus : « Je me révolte, donc je suis. »



Concours de nouvelles 2026

La Ville de Mably lance la 34^e édition de son concours de nouvelles, ouvert à tous les écrivains amateurs.

Une nouvelle est un genre littéraire à part entière, qui allie concision, tension narrative et imagination. Généralement, elle se termine avec un dénouement inattendu qu'on appelle la chute.

L'édition 2026 vous invite à vous aventurer hors des sentiers battus, à explorer l'imprévu à travers le thème : « Le chemin de traverse ». Envoyez votre texte avant le 30 novembre 2025 ! Deux prix seront décernés (prix du Jury et prix Régional) au printemps 2026.

Pour l'édition 2025, 330 textes ont été reçus, avec des plumes venues de toute la France, mais aussi d'Espagne, d'Autriche, de Nouvelle-Calédonie, du Canada ou encore d'Haïti.

Alors, à vos stylos (ou claviers) ! Empruntez ce chemin de traverse littéraire et laissez-vous surprendre par la destination.

→ Envie de participer ? Règlement du concours : ville-mably.fr



→ Flashez ce QR code et découvrez les nouvelles primées en 2025, ou rendez-vous sur ville-mably.fr, rubrique « Culture ».

Une soirée ensoleillée par les talents

Malgré les fortes chaleurs, le public a répondu présent pour célébrer la Fête de la musique 2025 au parc Louise Michel. À l'ombre des arbres, les Castafiores ont ouvert le bal avec énergie et bonne humeur, donnant le ton à la 3^e édition de la scène ouverte.

Tout au long de la soirée, les artistes amateurs se sont succédé : la chorale du Centre Social de Mably, Carlia, Antoine Vinciguerra (jeune Mablyrot), Armarico, Rever'B et Harry P. Tous amateurs, mais tous passionnés, ils ont offert au public des performances généreusement applaudies.

L'homme à la lanterne a ensuite pris le micro pour livrer des textes poétiques et engagés, entièrement en rap. Enfin, *Sibaritas de la Calle* a clôturé l'événement en transformant le parc en véritable piste de danse, devant près de 450 personnes réunies pour profiter de la fraîcheur retrouvée du début de soirée.

L'association *LeZ'arts d'Ailleurs* a rafraîchi les spectateurs à la buvette dans une ambiance conviviale, tandis que le food-truck *Vert Chez Nous* a régalié les papilles avec ses produits bios et locaux.

Une très belle soirée placée sous le signe de la bonne humeur et de la musique, qui a su, le temps de quelques heures, faire reculer les nuages annoncés au profit de la fête.



Michel Létant



Michel Létant



Michel Létant



Retrouvez toutes les photos sur notre site ou flashez ce QR Code.

La Fêtobourg revient du 29 au 31 août



3 jours de fête, de spectacles et d'émotions à ciel ouvert, pour petits et grands ! La Fêtobourg, c'est LE festival des arts de la rue à ne pas manquer. Un rendez-vous joyeux et familial qui réunit chaque année près de 7 000 personnes.

Au programme ? Du cirque qui fait tourner la tête, du théâtre de rue qui fait vibrer, des acrobaties qui font frissonner, et une fanfare prête à faire danser vos baskets. Bref, un concentré d'émotions, de rires et de surprises pendant trois jours. Mais aussi des jeux, une exposition, et une fresque participative signée Groshey à laquelle chacun pourra mettre sa touche.

Partenaire historique de ce festival, retrouvez l'équipe de LeZ'arts d'Ailleurs sous le grand chapiteau, emblème incontournable de la Fêtobourg, pour vous désaltérer à la buvette et reprendre des forces entre deux éclats de rire.

Et surtout... c'est le dernier week-end avant la rentrée ! Alors oubliez les cartables, les listes de fournitures et les réveils-matin : venez faire le plein de joie et de soleil tant qu'il est encore temps !

Rendez-vous à Mably les 29, 30 et 31 août pour une Fêtobourg haute en couleurs. On vous attend nombreux !

→ Programme complet : ville-mably.fr



Frelons : la Ville soutient les habitants

Arrivé en France en 2004, le frelon asiatique est une espèce invasive. Les services de la Ville interviennent uniquement sur l'espace public pour la destruction d'un nid. Sur le domaine privé, la destruction est à la charge des propriétaires. Afin de lutter contre la prolifération de ces nuisibles, la Ville a mis en place une aide financière afin de prendre en charge 50 % du coût de l'intervention.

La destruction d'un nid est plus efficace si elle a lieu l'été, car cela empêche la période de reproduction et évite la multiplication l'année suivante. Cette opération doit être réalisée par une entreprise agréée.

Si vous constatez un nid de frelons asiatiques :

- sur l'espace public : prévenir la mairie au 04 77 44 21 90 ou par mail à mairie@ville-mably.fr.
- sur le domaine privé : le propriétaire doit contacter un professionnel apte à détruire le nid. Après paiement de l'opération, il sera demandé la facture du professionnel. L'aide à hauteur de 50% du coût sera alors versée si le dossier est reconnu comme complet.

Signalez les nids en ligne auprès de la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire de la Région.

- frelonsasiatiques.fr/signalement



Agissons ensemble

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre s'est adapté à nos villes. Il pique plutôt le jour, surtout les jambes, et peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Petit, silencieux et rayé noir et blanc, il se déplace dans un rayon de 50 à 200 m autour de son lieu de naissance et pond ses œufs dans des récipients remplis d'eau. Pour éviter d'avoir des moustiques tigres chez vous, il est donc important de supprimer les lieux de ponte potentiels.

Les bons gestes pour éviter sa prolifération :

- Vider ou remplir de sable les coupelles, vases...
- Ranger à l'abri tout récipient pouvant retenir de l'eau
- Couvrir les récupérateurs d'eau
- Nettoyer les gouttières

Chacun peut agir : adoptons les bons réflexes et partageons-les autour de nous !



Permanences DCPD

Depuis janvier, le Délégué à la Cohésion Police Population (DCPP) intervient à Mably une fois par mois. Ouverte à tous et en toute confidentialité, cette permanence vous permet de faire part de vos doléances ou préoccupations : problèmes de voisinage, incivilités, nuisances sonores, questions liées à la voie publique... Le DCPP est là pour écouter, orienter, accompagner, et faire le lien avec les services compétents.

- Prochaines permanences les 16 juillet et 20 août de 9h à 11h en mairie.
- Plus d'infos : ville-mably.fr

Rendez-vous habitants et élus :

Initiés depuis le début du mandat, ils permettent d'être à votre écoute et d'échanger avec vos élus.

Prochaine rencontre :

- Samedi 13 septembre
- De 9h30 à 11h30
- Parc Louise Michel

Toutes les dates sur : → ville-mably.fr



Loire
LE DÉPARTEMENT

Particuliers

Construire ? Aménager ? Rénover ?



Transformez vos rêves en réalité

La Maison départementale de l'habitat et du logement (MDHL) est un lieu unique d'accueil, d'information et d'orientation pour toutes les questions relatives au logement. Elle s'adresse à tous : locataires, propriétaires, bailleurs, communautés de communes, travailleurs sociaux, étudiants...

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'aménagement... ? Vous vous posez des questions ?

Et si vous rencontriez gratuitement un architecte-conseil ? Les architectes missionnés par le Département vous apportent un conseil personnalisé,

neutre et gratuit, en fonction de vos besoins et de vos idées. Ils peuvent également vous guider dans vos démarches administratives. Pour prendre rendez-vous, contactez la MDHL de Roanne :

- 5 rue Brison, 42300 Roanne, ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le jeudi après-midi.
- 04 77 78 39 94
- mdhl@loire.fr

Plus d'informations : loire.fr

Déchèteries : horaires d'été

Les déchèteries de La Villette (Riorges), Varennes (Roanne), Mardeloup (Pouilly-Les-Nonains) et La gare (La Pacaudière) changent d'horaires durant la période estivale :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h à 15h non stop,
- samedi : de 9h à 18h non stop,
- fermeture tous les mardis, dimanches et jours fériés.

Interdiction de lâcher de ballons et de lanternes

Depuis le 5 juin, par arrêté préfectoral, tout lâcher de ballons ou de lanternes volantes est interdit sur l'ensemble du département de la Loire. Ceux-ci représentent un certain nombre de risques, comme les incendies, l'abandon de déchets dans l'environnement, à l'ingestion par la faune des débris ou la gêne de visibilité pour un pilote.

Les Urgences : c'est pas une évidence !

En période estivale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées. Ces derniers ont vocation à prendre en charge en priorité les urgences vitales qui nécessitent une réponse immédiate en termes de soins médicaux et de moyens.

Avoir rapidement besoin de soins n'est pas forcément synonyme de passage systématique aux urgences. Si votre médecin traitant n'est pas disponible ou si vous n'en disposez pas, trouvez un lieu de consultation sans rendez-vous :

- auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

En dernier recours, et avant de vous déplacer aux urgences, appelez le 15 qui vous orientera selon votre état et votre besoin de prise en charge.

Escales au fil de l'eau

Dans le cadre de sa politique de valorisation du domaine public fluvial, Voies Navigables de France (VNF) développe des projets touristiques autour de la voie d'eau.

En collaboration avec Huttoxia, une expérimentation est menée pendant la saison touristique 2025, de création de spots afin de permettre aux voyageurs une halte dans un cadre naturel sur des terrains identifiés, relevant du domaine public fluvial.

Choisis en raison de leur intérêt esthétique, naturel et de tranquillité, ils pourront être réservés sur le site et l'application Huttoxia par des cyclotouristes ou voyageurs en véhicule aménagé. A Mably, deux zones ont été identifiées à proximité de l'écluse de Cornillon et signalées par des pancartes.

UN NOUVEL AVENIR POUR MABLY

Tête de liste : Clément Lacote - ucpm2020@gmail.com

Le projet Seedranova, porté à Mably, suscite un débat que nous considérons nécessaire. Il est sain que les citoyens s'informent, interrogent, débattent. Mais nous regrettons vivement les proportions que prend aujourd'hui l'opposition à ce projet.

Les critiques, parfois virulentes, dépassent trop souvent le cadre de l'argumentation raisonnée. On agite des peurs, on grossit les risques, on caricature les intentions. Ce climat de défiance systématique empêche toute discussion sereine. Il est contre-productif pour notre territoire.

Le développement de Seedranova mérite une analyse rigoureuse, fondée sur des faits, pas sur des

raccourcis ou des procès d'intention. L'innovation ne doit pas être un mot suspect, pas plus que le développement économique ne doit être vu comme une menace en soi.

Nous ne demandons pas d'adhésion aveugle, mais un regard lucide, nuancé, ouvert. Mably a besoin de projets, d'emplois, d'avenir – mais aussi de démocratie et d'écoute. Refuser en bloc, sans échange possible, c'est refuser le progrès.

Restons exigeants, mais justes. Pour que le débat reste un outil de construction, pas un instrument de division.

CONSTRUISONS ENSEMBLE LE MABLY DE DEMAIN

Tête de liste : Eric Peyron - construisonsensemblemablydedemain@laposte.net

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail que nous avons initié après la crise sanitaire, la restructuration de l'organisation interne de nos services, pour plus d'efficacité, a été une priorité dans nos choix politiques. Plusieurs chantiers RH ont ainsi été engagés pour fidéliser les agents en poste, rendre la collectivité plus attractive, favoriser les collaborations en interne et faciliter l'exécution de notre programme politique. Après une analyse approfondie des pratiques pour identifier les freins et implémenter des solutions adaptées, cette démarche se concrétise aujourd'hui par la mise en œuvre de plusieurs actions, telles que la mise en place du télétravail pour l'ensemble des

agents ayant des missions télétravaillables, la mise à jour de l'organigramme avec la création de pôles plus cohérents en termes de stratégie de l'action publique, l'évaluation des risques professionnels et la mise en place d'un plan d'actions relatif à la santé et à la sécurité au travail, l'étude de la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel afin de reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir de nos agents, ...

C'est dans cette orientation politique que nous poursuivons cette démarche qui favorisera la qualité de vie professionnelle tout en intégrant les dimensions d'une organisation moderne du travail, avec une équité de traitement entre les agents.

BIEN VIVRE À MABLY

Tête de liste : Bruno Barriquand - bienvivreamably@gmail.com

Un nouveau projet arrive pour Mably, à Bonvert bien sûr. Il s'agit de créer une usine pour trier les déchets de nos poubelles grises (bac bordeaux) Une loi adoptée en 2015 prévoit de réduire de 50% les tonnages mise en décharge en 2025. Le SEEDR, au lieu de favoriser la réduction et le tri à la source des déchets, envisage sous un projet nommé SEEDRANOVA de trier les ordures en mélange pour en faire du combustible, les refus de tri continuant d'être enfouis à Cusset.

Ce projet est inacceptable parce qu'il entérine la production d'un tonnage énorme d'ordures non triées lors des quinze prochaines années bien supérieur au déchets produits localement et à terme des déchets venus d'ailleurs y seront importés puis traités. Un scandale à l'heure de réduire la consommation des énergies fossiles, de développer

l'économie circulaire.

Le projet prévoit les premières années de brûler ces déchets à Mulhouse ! Et sans doute de créer à terme un incinérateur dans le Roannais, comme le concepteur 3waste le propose près de son site de Polignac (43). A Mably, comme partout, nous sommes opposés à l'incinération des déchets qui produit des dioxines, furanes et autres PFAS.

Pourquoi artificialiser des sols agricoles supplémentaires pour un tel projet. Pourquoi mettre en péril la production d'agriculteurs et maraîcher qui valorise notre commune, veille sur notre santé et celle de notre environnement ?

Nous demandons l'arrêt de ce projet à 30 millions d'euros.

LA FÊTE BOURG

Le goût des Hôtes

MABLY

29, 30, 31
AOÛT 2025

FESTIVAL
DES ARTS DE LA RUE



Illustration Franck Perrot

